

3^e édition du prix d'art contemporain Jean-François Prat
Trois finalistes : Zander Blom, Stelios Faitakis, Rezi Van Lankveld
Lauréat dévoilé le 25 mars 2014

Paris, février 2014

Le prix d'art contemporain Jean-François Prat sera remis, mardi 25 mars 2014, à l'un des trois jeunes peintres finalistes, par le parrain de cette troisième édition Christian Langlois-Meurinne, président du groupe IDI et président des Amis du Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris.

Cette année, le comité d'experts du prix a choisi d'orienter davantage sa sélection sur la peinture abstraite, représentée par deux des finalistes. La sélection comprend par ailleurs trois artistes étrangers, gage d'une ouverture du prix à l'international.

Les trois finalistes sont :



Zander Blom

Né en 1982 à Pretoria en Afrique du Sud, vit et travaille à Johannesburg, diplômé de Savannah College of Art and Design.

Représenté par la galerie Stevenson à Johannesburg et Le Cap.

Rapporteur : Judicaël Lavrador, critique d'art, commissaire d'expositions et collaborateur aux Inrockuptibles et à Beaux Arts magazine.



Stelios Faitakis

Né en 1976 à Athènes, vit et travaille à Athènes, diplômé de Athens School of Fine Arts.

Représenté par la galerie The Breeder à Athènes et Monaco.

Rapporteur : Anissa Touati, commissaire indépendante



Rezi Van Lankveld

Née en 1973 à Almelo aux Pays-Bas, vit et travaille à Amsterdam, diplômée de Jan van Eyck Academie, Maastricht (Pays-Bas).

Représentée par la galerie The Approach à Londres.

Rapporteur : Alain Cueff, historien de l'art, commissaire d'expositions, professeur à l'École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs à Paris.

Le lauréat sera dévoilé mardi 25 mars au cabinet Bredin Prat, à l'issue du vote de ses associés.

B R E D I N P R A T

La dotation du prix s'élève à 20 000 euros pour le lauréat et à 2 000 euros pour chacun des autres finalistes. S'y ajoutent l'édition d'un catalogue présentant le travail des trois finalistes et l'exposition d'une sélection de leurs œuvres durant deux mois dans les locaux du cabinet.

Le comité d'experts du prix, constitué de personnalités du monde de l'art, comprend Marie-Aline Prat, docteur en histoire de l'art ; Juliette Laffon, conservateur général honoraire du patrimoine ; Frédéric Brière, collectionneur et auteur du « Guide de l'Artiste » et Frédéric Bonnet, critique d'art et commissaire d'expositions.

Lors des éditions précédentes, Farah Atassi a remporté le prix Jean-François Prat en 2012 et Matt Saunders en 2013. Pour sa part, Christian Langlois-Meurinne succède en tant que parrain du prix à Jean-Jacques Aillagon (édition 2012) et à Jennifer Flay (édition 2013).

A propos du prix Jean-François Prat

Afin de célébrer la mémoire de Jean-François Prat disparu le 26 mars 2011, les associés du cabinet d'avocats Bredin Prat dont il était le co-fondateur, ont souhaité lui rendre hommage en donnant naissance en 2012 à un nouveau prix d'art contemporain, l'une de ses passions.

Chaque année, le comité d'experts du prix, issu du monde de l'art, sélectionne une dizaine de jeunes artistes et détermine les trois finalistes qui concourront pour remporter le prix. Lors d'une soirée qui se déroule chaque année au début du printemps, le prix est remis à l'issue du vote des associés de Bredin Prat au lauréat par le parrain ou la marraine de l'édition.

A propos du cabinet d'avocats Bredin Prat

Fondé en 1966, Bredin Prat est un cabinet d'avocats d'affaires spécialisés dans les domaines de compétences suivants : droit des sociétés/fusions-acquisitions, droit boursier, financement et droit bancaire, contentieux et arbitrage, fiscalité, concurrence et droit européen, restructuration et procédures collectives, droit social et droit public. Présent à Paris et Bruxelles, le cabinet regroupe aujourd'hui près de 150 avocats dont 42 associés, offrant une expertise de haut niveau à des clients français et internationaux.dd

Contact Bredin Prat

Anne-Laure Julien : +33 1 44 35 27 13 alj@bredinprat.com